



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} SEPTEMBRE 2021 | N°908

PARC DU PONT DES ARTS

EXPO-VENTE DE VÉGÉTAUX
ARTS DU JARDIN • CONFÉRENCES

DÉLICES DE *14^{ème}* Edition PLANTES

18 & 19
septembre

*Récréation
Végétale*

Une rentrée haute en couleur

➔ Dossier P.13

SKUMENN

BRASSERIE RENNAISE

BAR / RESTAURATION / TERRASSE
VENTE DIRECTE / VISITES

BIÈRES ARTISANALES BIO BRASSÉES SUR PLACE

DU MARDI ZI SUD-EST CESSON-SÉVIGNÉ
AU SAMEDI 8 IMPASSE DES CHARMILLES

PLUS D'INFOS : SKUMENN.COM



HULINE Patrice
Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION
Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1998



NEUF

PLANS 3D
PLANS
PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

RENNES
HABITAT

NEUF ■
EXTENSION ■
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné
02 99 62 57 31
www.rennes-habitat.fr

DÉLICES
DE
PLANTES
14^{ème} Edition

▶ ÉDITO



© Jérôme Parmentier

Bonne rentrée à tous les Cessonaises
et CessonaisUne rentrée haute
en couleur

DOSSIER

13

▶ SOMMAIRE

Zoom	4
En bref	6
Actus	8
Conseil municipal	19
Expressions politiques	20
Questions au Maire	22
Développement durable	23
Initiatives	24
Culture	28
Sport	30
Vie associative	32
Infos pratiques	34
Brèves	35



Directeur de la publication : Jean-Pierre Savignac

Élue référente : Jeanne Féret, adjointe à la vie
citoyenne et à la communicationDirectrice de cabinet et responsable de la communi-
cation : Claire FournolRédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Bemo Graphic

Distribution : JLM Services

Tél. : 06 19 92 57 49 - jlm.services@free.fr

• Couverture : Visuel du salon Délices de Plantes

© Jean-François Grane

• Parution bi-mensuelle.

• Tirage : 10 200 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié,
issu de forêts gérées durablement.

En ce mois de septembre, les activités repartent de plus belle et, nous l'espérons, pour de bon. Nous sommes encore contraints par le variant Delta de la Covid mais grâce à la vaccination et au passe sanitaire nous espérons maintenir tous nos événements.

La rentrée scolaire des petits Cessonnais se déroulera jeudi 2 septembre. Nous pouvons nous féliciter de ne connaître aucune fermeture de classe à Cesson-Sévigné. Au contraire, **nous agrandissons et rénovons régulièrement nos établissements pour mieux accueillir nos enfants** : ils bénéficieront ainsi d'une nouvelle structure périscolaire à Bourcchevreuil, et, d'ici 2024, d'une cuisine centrale plus grande, pour répondre à l'arrivée des futurs élèves du quartier ViaSilva. Côté sécurité, après un audit mené en juin dans les deux groupes scolaires de la Ville, **de nouvelles mesures seront prises pour renforcer la sûreté des élèves et des bâtiments.**

C'est aussi la rentrée des associations : le Forum des associations se tiendra samedi 4 septembre dans les salles des tennis municipaux. Cette année, la Municipalité lance les **États généraux associatifs**. Ces temps d'échanges avec les 131 associations de la Ville dureront jusqu'en décembre. Ils permettront de mieux connaître le quotidien des bénévoles et leurs besoins, et favorisera le dialogue entre la Ville et les associations, qui font partie intégrante de la vie locale.

Samedi 11 septembre, la Ville organise pour la première fois le **Forum Développement durable**, sur la place de l'Église. Vous y retrouverez des stands et des services pratiques autour des

thèmes de l'anti-gaspillage, des mobilités douces, du recyclage. Nous accueillons à ce titre la STAR et l'association Rayon d'action avec son atelier de gravage de vélo, Rennes Métropole, et même l'entreprise Orange, où vous pourrez déposer vieux portables et tablettes hors d'usage, afin qu'ils soient reconditionnés et réutilisés.

Le mois de septembre est l'occasion de se rendre à l'incontournable salon Délices de plantes. Rendez-vous samedi 18 et dimanche 19 septembre au parc du Pont des Arts pour une « Récréation végétale » avec vente de végétaux, conférences, animations, spectacles pour petits et grands au programme.

Nous sommes heureux également de recommencer les activités sportives et culturelles. Le remboursement des loisirs au titre de l'année 2020-2021 aura permis de maintenir un bon taux de réinscription à l'école des arts et à la piscine, **preuve de l'attachement et de la confiance des Cessonnais aux activités municipales.**

Je terminerai en m'adressant aux **nouveaux Cessonnais** : une cérémonie d'accueil, annulée l'année dernière en raison de la crise sanitaire, aura lieu samedi 2 octobre, à votre attention. **Toute l'équipe municipale sera présente pour vous rencontrer lors d'un moment convivial**, organisé au Carré Sévigné. N'oubliez pas de nous retourner le coupon-réponse en page 11 du magazine pour confirmer votre présence.

Votre Maire
Jean-Pierre SavignacREMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.frCesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} octobre 2021 :
dernier délai, **lundi 6 septembre** avant 12h.
Agenda du 15 octobre 2021 :
dernier délai, **jeudi 23 septembre**, avant 12h



SALON DÉLICES DE PLANTES 18 ET 19 SEPTEMBRE

La 14^e édition du Salon des jardins et du végétal organisée par la Ville se déroulera **samedi 18 et dimanche 19 septembre**, de 9h30 à 18h, **au parc du Pont des Arts**. Avec sa thématique **"Récréation végétale"** inédite, la nouveauté de cette année tiendra dans un partenariat avec les écoles élémentaires de la commune. Plus de 100 exposants seront présents.

Conférences

Auditorium du Pont des Arts

- **Show floral, samedi à 15h** : démonstrations de compositions et mises en scène de plantes, fleurs, feuilles, tiges, etc. Par la société d'horticulture 35.
- **Conférence de Denis Pépin : "La création végétale, un atout pour les jardins de demain écologiques et facile", dimanche à 15h** : la recherche et l'innovation horticole proposent des variétés végétales adaptées aux pratiques de jardinage écologique. Denis Pépin est ingénieur écologue et agronome, formateur en jardinage biologique et écologique.

Animations

- **Les Radis Vagabonds** : ateliers "le sens en éveil" samedi, de 13h30 à 17h30 ; "encres végétales" dimanche, de 13h à 17h ;
- Activité **"Grimp'arbres"** avec des cordistes de l'OCC Escalade samedi et dimanche ;
- **Animations musicales** : déambulation du bagad samedi ; danse et musique traditionnelles dimanche avec le cercle celtique Les Perrières ;
- **Labocesson** : atelier permaculture samedi et dimanche ;
- **En Piste** : ateliers hula hoop, boule d'équilibre, jonglage, slackline dimanche, de 15h à 17h ;

La plantation de l'arbre des naissances aura lieu dans le cadre de Délices de Plantes, **samedi 18 septembre**, à 10h, dans le parc de Champagné (entre le lycée et la route de Paris).



- **Écoles de Cesson-Sévigné** : exposition des projets des écoles dans le jardin à la française, près de la volière du manoir de Bourgchevreuil.

6 villes labellisées "Villes et Villages fleuris"

L'Agence du Développement Touristique d'Ille-et-Vilaine, partenaire de la 14^e édition, rassemblera 6 communes labellisées "Villes et Villages fleuris" : Chantepie, Les Portes du Coglais, la Chapelle-Thouarault, Fougères, Rennes et Cesson-Sévigné.

Tarifs

Entrée : 5 € / Pass 2 jours : 6 €. Tarif réduit : 4 € (étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, groupe de 10 personnes). Gratuit pour les moins de 14 ans. Passe sanitaire obligatoire.

Pratique

Parking gratuit à proximité et restauration sur place.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr





FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Le forum des associations est organisé salle des tennis municipaux (courts 5 et 6), rue de la Chalotais de 9h à 12h30. 77 associations seront présentes lors de ce forum dans des domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs, la solidarité, l'éducation, le social ou la vie citoyenne. Les structures municipales seront également au rendez-vous : le service des sports et les animateurs de la base sports nature, du golf et de la piscine, le service culture pour vous présenter les écoles municipales d'arts, la médiathèque et la programmation de la saison culturelle, et le service jeunesse. La présentation du passe sanitaire est obligatoire.

Les associations

Sports

Association hippique, association sportive du golf, Athlétic Club Cessonnais, Cesson Grand Large, Cesson Force Athlétique, Cesson Rennes Métropole Handball, ASCK Les Poissons Volants, Cesson-Sévigé Tennis Club, Élan Cesson, Fitness à Cesson, Gymnastique volontaire, Haliotis plongée, Le Temps du Tchi, L'Intervalle yoga, Olympique Cesson Escrime, Pêche et mer, Prise de conscience par le mouvement, Zumb'attitude. OCC : Aïkido, Badminton, Basket, Cœur et Santé Cyclotourisme, Escalade, Football, Gymnastique, Judo, Natation-Triathlon, Palets, Pétanque, Rando, Sophrologie, Tai Chi Chuan, Tennis de Table, Tir à l'arc, Viet vo dao, Volley, Yoga.

Culture et patrimoine

Bagad de Cesson-Sévigé, Breizh Mini Bolides 35, Cercle Celtique de Cesson-Sévigé, Cesson Art et Poésie, Cesson Mémoire et Patrimoine, Country road, Cesson Danse, Chœur d'or, Chœur Sévigé, Club Photo, Divertimento, Écrivain Public Numérique, Émotions et Créations, En piste, Fufus de l'Ouest, Kifékoï, Les Amis de l'Orgue, Les Bouffes de l'Ouest, OCC Les Aristofans, Vidéo Club Cessonnais.

Action sociale et solidarités

Association paroissiale, ADMR (Aide à domicile en milieu rural), Amicale des donateurs de sang bénévoles, AEC (Action Emploi Cesson), AESCD (Association d'échanges solidaires Cesson-Dankassari), Cesson 35 Aide Humani-

taire, France Parrainages, Le panier cessonnais- AMAP, Les mains ouvertes, Les P'tits doudous de Sévigé, Lion's Club, Rotary Club, Secours Catholique, Vestiaire Solidaire.

Éducation, jeunesse et vie citoyenne

ACAT (Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture), ACEVEH (Association Cesson Est Vivre en Harmonie), Alliance pour Cesson-Sévigé, FCPE, Secouristes Français Croix Blanche, UNC (Union Nationale des Anciens Combattants).

Loisirs

ACL (Association Cesson Loisirs), Amicale des Retraités, Cesson retraite active, Cesson Vacances Nature, Comité des fêtes, LabocCesson.

Retrouvez le plan du forum des associations et toutes les informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Les États généraux associatifs

Les États généraux associatifs sont organisés par la Ville pour renforcer ses partenariats avec les associations. Des temps d'échanges et de débat auront lieu jusqu'en décembre. Le premier temps fort se déroulera **samedi 4 septembre**, à l'issue du Forum. Toutes les associations sont conviées à y participer.

Plus d'infos : dvasl@ville-cesson-sevigne.fr

© Zeppeline Bretagne



➔ RENCONTRES VIASILVA : BALADE DES GROUPES DE TRAVAIL SAMEDI 11 SEPTEMBRE



Reprise de la concertation

Les Rencontres ViaSilva reprennent ! Les participants effectueront samedi 11 septembre, une première balade exploratoire afin de découvrir le quartier en construction. Ce rendez-vous est le point de départ d'une nouvelle saison de concertation, autour de 3 groupes de travail thématiques : "Ville accueillante",

"Ville nature" et "Ville ressource". Plusieurs ateliers seront organisés jusqu'en juin 2022. L'objectif pour les près de 100 inscrits aux ateliers, est de participer à l'évolution de la Ville, échanger et partager les idées sur les futurs aménagements dans ce quartier au Nord de Cesson-Sévigné.

Quels aménagements autour de la place ViaSilva ?

Le visage de la future place ViaSilva autour de la station de métro "Cesson-ViaSilva" prend forme. Écoles créatives, bureaux, logements, commerces et services sortent progressivement de terre. Le projet « Colivia » dont la livraison

est prévue cette automne accueillera au rez-de-chaussée des restaurants, une boulangerie, un fitness ainsi que des bureaux et des logements meublés pour jeunes actifs aux étages.

« Movies », le pôle de création et d'innovation numérique en cours de construction accueillera fin 2023 de nombreuses structures boulevard des Alliés : deux écoles - Creative Seeds, une école d'animation, et la Licorne Rouge, une école du son, le siège mondial de l'entreprise de distribution vidéo "Broadpeak", et une résidence étudiante d'environ 180 appartements.

Une grande diversité de logements

En 2020, plusieurs chantiers de logements ont démarré en bordure du parc de Boudebois et à deux pas de la place ViaSilva et du métro. Ces programmes collectifs et individuels proposent une offre de logements en accession libre, maîtrisée ou sociale et en locatif social. Ils sont réalisés par les opérateurs immobiliers Bâti-Armor, Groupe Arc, Giboire, Aiguillon Construction, Keredes, Espacil Habitat, Coop de Construction, Socobret. Parmi eux, les projets « Calma » (Bâti Armor/Aiguillon) et « Néovia » (Groupe Arc/Aiguillon). Ils accueilleront leurs premiers habitants à partir de la fin d'année 2021.

Retrouvez toute l'actualité du projet ViaSilva dans le dernier journal de projet disponible sur le site de la Ville ou sur www.viasilva.fr

Inscriptions aux groupes de travail via le formulaire sur www.ville-cesson-sevigne.fr (dans la limite des places disponibles).

Renseignements : SPLA ViaSilva au 02 99 35 67 00 ; Spla.viasilva@territoires-rennes.fr





ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les résultats du 2nd tour à Cesson-Sévigné.

Départementales (canton de Betton)

- ▶ Pierre BRETEAU et Jeanne FÉRET (Union du Centre) : 58,62 %
 - ▶ Michel GAUTIER et Brigitte LE MEN (Parti Socialiste) : 41,38 %
- Taux de participation : 40,29 %

Régionales

- ▶ HISSONS HAUT LA BRETAGNE Isabelle Le Callennec : 29,01 %
 - ▶ BRETAGNE D'AVENIR Claire Desmares-Poirrier : 19,26 %
 - ▶ NOUS LA BRETAGNE AVEC THIERRY BURLOT : 16,57 %
 - ▶ LA BRETAGNE AVEC LOÏG Loïg Chesnais-Girard : 27,77 %
 - ▶ UNE BRETAGNE FORTE, LISTE SOUTENUE PAR LE RASSEMBLEMENT NATIONAL Gilles Pennelle : 7,40 %
- Taux de participation : 40,69 %

Retrouvez les résultats par bureau de vote sur le site internet de la Ville.

Le prochain scrutin ? La présidentielle

Les premier et deuxième tours se tiendront respectivement les dimanches 10 et 24 avril 2022. Inscriptions sur les listes électorales via le site internet www.service-public.fr



Aménagement d'une piste cyclable à la Monniais.

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU EXPRESS VÉLO

D'ici 2024, Rennes Métropole déploie 14 liaisons cyclables "express" entre Rennes et les communes de la 1^{ère} couronne, soit 105 kilomètres. L'aménagement de la piste cyclable Rennes-Cesson-Sévigné via l'Écopôle Sud-Est (4,4 km) démarrera en octobre 2021 et se poursuivra jusqu'à fin 2022.

TRAVAUX SUR LE PONT DE LA ROUTE DE PARIS

Des travaux de confortement du pont situé route de Paris sont prévus à partir de juillet pour une durée de 3 mois. Ils sont réalisés par Rennes Métropole. Afin d'impacter le moins possible la circulation, une circulation alternée pourrait être mise en place en cas de besoin.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU HAUT GRIPPÉ

Pour accompagner la construction de logements au Haut Grippé, des aménagements de voiries sont programmés par Rennes Métropole. Ainsi, une passerelle piéton sera construite au-dessus de la voie SNCF, afin de pouvoir rejoindre le centre-ville en toute sécurité. Les travaux

sont prévus de septembre 2021 à février 2022. D'autres travaux de voirie se poursuivront par phases jusqu'en 2023, et principalement de nuit. Des déviations seront mises en place.

ATELIER CYCLOSHOW

L'atelier Cycloshow aura lieu **samedi 13 novembre**, de 9h15 à 16h15, salle de Grippé, route de la Valette. Le Cycloshow est un atelier mère-fille d'une journée pour aborder ensemble les nombreuses questions liées à l'arrivée de l'adolescence. Animée entre autre par une infirmière, cette journée est destinée aux jeunes filles de 10 à 14 ans, accompagnées de leur maman. Inscriptions du 1^{er} septembre au 16 octobre pour les Cessonaises (tarifs duo mère fille : 25 €), à partir du 17 octobre pour les non Cessonaises (50 €) sur le site internet www.cycloshow-xy.fr

Contact : Anne Verlet, animatrice cycloshow, 06 74 39 50 14

© L'oeil mobile image pour Servicad



La caméra-piéton est fixée sur l'uniforme du policier municipal.

➤ LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE ÉQUIPÉS DE CAMÉRAS-PIÉTONS

Ce dispositif très encadré joue un rôle surtout dissuasif.

« Équiper les policiers municipaux de caméras-piétons était un engagement de notre municipalité, rappelle Christophe Moores, adjoint en charge de la sécurité. L'objectif premier est d'apaiser les relations entre citoyens et agents de la police municipale. »

Le dispositif a été mis en place cet été et déjà éprouvé : « Lors d'un événement conflictuel avec une personne, les policiers municipaux ont fait usage de leur caméra individuelle. La situation s'est très vite apaisée. Cela permet de travailler plus sereinement » explique Yannick Le Scornet, chef de la Police municipale. La caméra-piéton permet de limiter les comportements agressifs, constater une infraction, un flagrant-délit, collecter les preuves ou encore identifier une personne responsable d'incivilités. « C'est aussi un moyen de conserver la confiance des habitants en assurant le respect des procédures et la bonne conduite de l'agent » ajoute le chef de la Police municipale.

Un usage réglementaire encadré

Fixé sur l'uniforme, le boîtier permet d'enregistrer le son et l'image d'une intervention, et est porté de façon apparente. « La personne filmée est

systématiquement avertie avant le déclenchement de la caméra » explique Yannick Le Scornet.

Les images sont conservées six mois, avant d'être détruites. Les enregistrements ne peuvent servir que dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire. « Ce disposi-

Mise en place du dispositif de participation citoyenne "voisins citoyens"

Le mercredi 23 juin dernier, une réunion d'information s'est déroulée à la mairie en présence de Nathalie Frêche, commissaire de police, chef du service d'intervention d'aide et d'assistance de proximité à Rennes ; Christophe Moores, adjoint chargé de la sécurité ; Yannick Le Scornet, chef de la Police municipale et les quinze premiers volontaires "voisins citoyens".

Ce dispositif est une démarche partenariale et solidaire, cadrée par la signature d'un protocole, qui associe élus, population et forces de sécurité pour renforcer la protection des quartiers. « La sécurité est une responsabilité de l'État et des collectivités locales bien sûr, mais aussi une responsabilité individuelle » souligne



Deux nouveaux VTT pour renforcer la proximité de la Police municipale

La Police municipale est désormais dotée de deux nouveaux VTT. Ils serviront aux patrouilles de surveillance générale et dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Les policiers à vélo permettent de renforcer la présence dissuasive des agents sur le terrain et de favoriser une plus grande proximité avec les habitants.

tif répond à notre politique en matière de sécurité : progressivité, pédagogie et fermeté. Les caméras-piétons permettent d'abord d'apaiser une situation et de privilégier le dialogue avant, si nécessaire, de faire preuve de plus d'autorité » commente Christophe Moores.

Christophe Moores.

Yannick Le Scornet, chef de la Police municipale, a ainsi expliqué les règles de comportement et les actions des Voisins citoyens, comme par exemple relever la présence inhabituelle et/ou persistante d'un véhicule extérieur ou d'un individu suspect. Nathalie Frêche a quant à elle rappelé des mesures simples de protection et l'opération "Tranquillité vacances", qui permet de bénéficier de rondes de la Police municipale autour de son domicile en période d'absence (dispositif gratuit). Formulaire à remplir sur le site internet de la mairie, www.ville-cesson-sevigne.fr
Contact : christophe.moores@ville-cesson-sevigne.fr



📍 RETOUR SUR LA JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Mercredi 23 juin, dans le cadre de la Journée olympique et paralympique, les écoles municipales ont participé à différentes activités sportives à la piscine, à la Glaz Arena et à la Base Sports Nature.



athlètes de haut niveau :

- Eric Lindman (JO paralympiques d'Atlanta en 1996, JO de Sydney en 2000) ;
- Camille Castryck, Titouan Castryck et Mewen Debliquy du pôle France de Canoë-kayak de Cesson-Sévigné ;
- Sylvain Hochet capitaine de l'équipe de Cesson Rennes Métropole Handball.

Rappelons que la Ville de Cesson-Sévigné a été labellisée Terre de Jeux 2024. Ce label valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Il vise deux objectifs : célébrer les Jeux sur le territoire français, en amont, et laisser un héritage, en aval.

Les jeunes sportifs Cessonnais ont eu la chance de rencontrer plusieurs



📌 INSCRIPTIONS ET NOUVEAUTÉS À LA PISCINE



Une billetterie en ligne à la rentrée

Le nouveau site internet de vente en ligne permet de s'inscrire aux activités et d'acheter des tickets. Il est accessible par le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Dates des inscriptions

Inscriptions à l'Espace Citoyen pour l'école de natation enfants, nat'ados :

- **mercredi 1^{er} septembre**, de 17h à 19h pour les Cessonnois
- **jeudi 2 septembre**, de 17h à 19h, pour les non-Cessonnois, à l'Espace Citoyen.

Les horaires d'ouverture au public du 7 septembre au 12 septembre 2021

- du lundi au vendredi : de 11h à 18h30 ; samedi, de 14h30 à 19h ; dimanche, de 9h à 13h et de 14h30 à 19h

Horaires particuliers : **jeudi 2 septembre** : de 16h à 19h ; **vendredi 3 septembre** : de 12h à 13h45 et de 16h à 19h ; **samedi 4 et dimanche 5 septembre** : de 9h à 13h et de 14h30 à 19h.

Horaires du 13 septembre au 16 octobre :

- **lundi bassin ludique** : de 16h à 19h45 ; **bassin sportif** : de 18h à 19h45 (2 lignes d'eau)
- **mardi et jeudi bassin ludique** : de 7h15 à 8h45 ; de 12h15 à 13h45 ; **bassin sportif** : de 12h15 à 13h45 (2 lignes d'eau)
- **mercredi bassin ludique** : de 11h à 13h30 et de 16h à 18h45 ; **bassin sportif** : de 11h30 à 13h (2 lignes d'eau)
- **vendredi bassin ludique** : de 16h à 18h45 ; **bassin sportif** : de 18h à 19h45 (2 lignes d'eau)
- **samedi bassin ludique** : de 14h30 à 19h ; **bassin sportif** : de 14h30 à 19h (2 lignes d'eau de 14h30 à 17h, puis 4 lignes d'eau de 17h à 19h)
- **dimanche bassins ludique et sportif** : de 9h à 13h et de 14h30 à 19h.

Nouveaux cours

► **Nat'ados** : multi-activités sports aquatiques pour les 13-16 ans : waterpolo, natation sportive, hockey subaquatique, sauvetage, baptême de plongée. Objectifs : faire découvrir les différentes activités/disciplines aquatiques, proposer une activité de loisir aux adolescents qui ne souhaitent pas faire de compétition, faire le lien avec les associations spécialistes si les adolescents souhaitent s'investir dans une activité précise.

► **Multi-activités aquatique et remise en forme adultes** : activités aquatique (gym aquatique, plateau, nage avec palmes) et activités terrestres (renforcement musculaire, circuit-training, marche sportive).

► **Multi activités espace forme adultes** : programme varié sur l'année : stretching, circuit training, renforcement musculaire, marche, step et swiss-ball.

► **Aquagym prénatal et postnatal** : le lundi, de 10h à 11h, hors vacances scolaires. Tarif : 9 € la séance. Modalités d'inscription : prénatal (dès le 3^e mois de grossesse) et postnatal (dès le 2^e mois après l'accouchement).

► **Éveil Aquatique** : le samedi de 9h à 10h30 hors vacances scolaires. Le bassin ludique est chauffé à 32° et entièrement aménagé pour l'éveil et la découverte du milieu aquatique (cage d'immersion, tapis, toboggans, jouets, frites). À partir de 6 mois jusqu'à 4 ans. Tarif : 9,40 € la séance.

Tarifs

- Piscine

Entrées : enfant à partir de 3 ans : 3,90 € ; adulte : 4,90 € ; étudiant : 4 €

- Location de vélos ou elliptiques

Possibilité de location 1h en individuel.

Tarif : 5,70 € de l'heure + une entrée piscine à 4,90 €

- **Salle de musculation** : entrée : 5,40 €

Contact : 02 99 83 52 10. Retrouvez tous les tarifs (abonnements, carte...) et les horaires de la salle de musculation sur www.ville-cesson-sevigne.fr

Passé sanitaire

Pour accéder à la piscine, la salle de musculation et la salle espace forme, il est obligatoire de présenter à partir de 12 ans le passé sanitaire (certificat de vaccination complète), ou de présenter un test PCR ou antigénique de moins de soixante-douze heures ou enfin avoir un certificat attestant que l'on a guéri du Covid datant d'au moins onze jours et de moins de six mois.



📍 BASE SPORTS NATURE : LOCATIONS ET INSCRIPTIONS

Poursuite des locations de canoë kayak, paddle, rafting
Du 1^{er} au 26 septembre (passe sanitaire obligatoire à l'accueil et dans les vestiaires) :

- Promenade : samedi et dimanche, de 14h à 18h
- Eaux-vives : samedi et dimanche, de 15h à 18h.

École municipale de sport

- École de pagaie (canoë, kayak, rafting, stand up paddle) de l'âge de 8 ans à l'âge adulte, initiation et perfectionnement. Le mercredi après-midi pour les enfants et le mardi et le mercredi soir pour les adultes

- École de multi-sports nature de 6 à 13 ans.

Tarifs : 183 € pour les Cessonnois et 211 € pour les non Cessonnois.

Contact : 2 route de Paris ; tél : 02 23 45 18 18 ;
 base-sports-nature@ville-cesson-sevigne.fr

📍 COUPONS SPORT : LES MODALITÉS

Un coupon sport de 20 € est offert aux enfants de 6 à 9 ans pour les familles bénéficiaires des tarifs dégressifs.

Justificatifs à présenter au service d'Action Sociale (se présenter sans rendez-vous) : livret de famille, justificatif de domicile, attestation d'inscription au club affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV), justificatif de quotient familial CAF.

Renseignements : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr ;
 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "social").

Pour les jeunes de 12 à 15 ans : coupon Sport du Conseil Départemental.

Réservé aux familles bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire. Conditions d'attribution : votre enfant doit être inscrit à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV). Pour un coût d'adhésion et de licence compris entre 45 € et 90 €, le jeune a droit à un coupon sport de 20 €. Si le coût est supérieur à 90 €, deux coupons sport sont octroyés. Lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive, une pièce d'identité ou un livret de famille et l'attestation d'allocation de rentrée scolaire doivent être fournies. La réduction est effective au moment du règlement de l'inscription auprès de l'association, ou après remboursement du club par l'ANCV.

Renseignements : auprès du club sportif où vous comptez inscrire votre enfant ou sur le site : www.ille-et-vilaine.fr

📍 BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS SAMEDI 2 OCTOBRE

Vous êtes arrivés à Cesson-Sévigné entre octobre 2019 et aujourd'hui ? Participez à une matinée de bienvenue **samedi 2 octobre**, de 10h30 à 12h, au Carré Sévigné. Si cet événement a dû être annulé l'année dernière en raison de la crise sanitaire, nous espérons bien pouvoir vous rencontrer cette fois-ci !

Cet accueil, en présence du Maire et des élus de l'équipe municipale, prendra la forme d'une présentation de la Ville suivie d'un échange convivial avant un apéritif de bienvenue. L'occasion de découvrir certains services de la Ville, la programmation culturelle, ou d'en apprendre plus sur la commune.

Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir retourner le coupon-réponse ci-dessous ou vous inscrire sur le site internet de la Ville, avant le **lundi 20 septembre**.

Contact : 02 99 83 52 00 (demander "communication")

Coupon-réponse accueil des nouveaux habitants

Nom : Prénom :

Adresse :

Date d'arrivée à Cesson-Sévigné :

Je serai présent(e) le **samedi 2 octobre** au Carré Sévigné.

Je serai accompagné(e) de adulte(s) et de enfant(s).



Coupon-réponse à retourner à l'Espace citoyen (Mairie de Cesson-Sévigné, esplanade de l'Hôtel de Ville, 35510 Cesson-Sévigné)
 ou
 Inscriptions sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Passé sanitaire obligatoire



ACTION EMPLOI CESSON

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h en accès libre et sur rendez-vous de 14h à 17h. Fermé le mercredi après-midi.

pae.aec.cessonsevigne@gmail.com
ou par téléphone au 02 99 83 25 96

CLIC ALLI'ÂGES

Accueil physique uniquement sur RDV. Tél. : 02 99 77 35 13

Mail : accueil@clic-alliages.fr

RAM (relais assistants maternels)

Permanence téléphonique au 02 99 83 52 00

Conciliateur de justice

Permanences **jeudis 2 et 16 septembre** sur rendez-vous, auprès de l'Espace Citoyen, au 02 99 83 52 00

Pour les permanences suivantes prendre rendez-vous auprès du service d'Action Sociale et des Solidarités au 02 99 83 52 00 :

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Jeudis 2 et 23 septembre de 14h à 16h30

Couples et familles (conseil conjugal et familial)

Lundis 20 septembre, 18 octobre et 6 décembre, de 15h à 18h.

➔ REPAS DES AÎNÉS

En raison du contexte incertain, le repas des aînés a dû être annulé.

➔ DISTRIBUTION DU CIM

Pour tout problème de distribution du CIM ou de l'Agenda, contactez le distributeur JLM Services au 06 19 92 57 49 ou jlm.services@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr).

➔ ENQUÊTE SUR LES BESOINS DES AÎNÉS : LES CONSTATS ET LES ACTIONS À ENGAGER

Un questionnaire sur les besoins des Cessonnaises et Cessonnais de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie, a été lancé en avril dernier par Françoise Gobaille, première adjointe aux affaires sociales, Julie Petitcollot, conseillère municipale déléguée à l'accompagnement social et Thioro Corlay, conseillère municipale déléguée à la solidarité. 187 personnes ont répondu soit environ 10 % des plus de 75 ans de la Ville. La principale conclusion de ce questionnaire est que nos aînés vivent bien à Cesson-Sévigné. Si la plupart habite seule, ils disposent d'une maison avec jardin (65 % d'entre eux) et sont majoritairement bien entourés, par leur famille ou des amis qui leur rendent visite au moins une fois par semaine. Malgré cela, 26 % des personnes interrogées indiquent se sentir seules et 16 % n'ont jamais de visite. Trois besoins principaux ressortent du questionnaire : 63 % des répondants déclarent avoir besoin d'un accompagnement pour les sorties ou des visites, d'une aide pour les petits travaux ainsi qu'une aide de transport pour se rendre chez le médecin ou faire ses courses. Forte de ce constat, la municipalité

engagera des réflexions dès la rentrée pour réfléchir à des solutions adaptées, au plus près des besoins des aînés.

Le CCAS, un pôle ressources méconnu des séniors

Autre point marquant de ce questionnaire : la méconnaissance du Centre communal d'action sociale (CCAS) : 61 % des personnes interrogées déclarent ne pas connaître cet organisme. « C'est dommage car si le CCAS propose des actions individuelles et/ou collectives à destination des personnes âgées, il permet aussi d'aider sur les problèmes du quotidien » commente Julie Petitcollot. « Le CCAS peut aussi aider face à la solitude : il offre des solutions pratiques et peu coûteuses qui permettent de se retrouver et de rompre l'isolement », ajoute Thioro Corlay. « Nous avons là un axe de travail à approfondir : le CCAS est trop souvent apparenté à un centre d'aide aux personnes en difficultés économiques, alors qu'il est un vrai lieu de rencontre, convivial et ouvert à tous. Nous devons faire en sorte d'aller plus au-devant des habitants isolés pour qu'ils découvrent le CCAS » conclut Françoise Gobaille.

➔ FÊTE DE L'ÉTÉ DANS LES RÉSIDENCES SENIORS



Le Maire Jean-Pierre Savignac a participé au traditionnel repas de la fête de l'été à la résidence Automne, jeudi 24 juin. Pour l'Ehpad Beausoleil, l'événement était célébré le jeudi 1^{er} juillet.

Une rentrée haute en couleur



Travaux dans les établissements scolaires, sécurité, nouveau programme d'activités pour les jeunes, création d'un conseil consultatif des jeunes... découvrez les nouveautés de la rentrée à Cesson-Sévigné.

Les travaux dans les écoles

Un nouveau bâtiment périscolaire à Bourgchevreuil

Après environ un an et demi de travaux et 1,4 million d'euros investis, le bâtiment périscolaire de Bourgchevreuil est fin prêt pour accueillir les élèves à la rentrée.

Destiné à réunir dans une même enceinte les scolaires, les activités périscolaires et la petite enfance, le nouveau bâtiment de 770 m² se compose de 2 étages :

- ▶ 500 m² pour le périscolaire en rez-de-cour de l'école, dont 300 m² de salle d'activités ;
- ▶ 270 m² pour la salle de quartier en rez-de-rue, dont 120 m² de salle des associations.

L'idée est de réunir dans une même enceinte de nombreux services : scolaires, périscolaires, petite enfance. Un gain de temps pour les usagers et cela leur permet aussi de créer du lien.

Divers travaux

Parmi les autres travaux réalisés cet été, l'école élémentaire Bourgchevreuil a bénéficié d'une réfection de son grand hall (peinture, faux-pla-



© Laboplan

fond, luminaires). L'école maternelle dispose quant à elle dorénavant d'un local de stockage pour l'école et le périscolaire, sous le préau.

Une nouvelle cuisine centrale en 2024 Qu'est-ce qu'une cuisine centrale ?

Une cuisine centrale permet de préparer les repas des divers équipements municipaux, en grande quantité grâce à la mise en commun des équipes, des moyens et du matériel. Et les besoins sont importants ! La future cuisine permettra de préparer les 8 000 repas par semaine des écoles Beausoleil et Bourgchevreuil, de la future école ViaSilva, des

crèches mais aussi de l'établissement sports études. Exceptionnellement, elle accueillera des services d'appoint pour les établissements médico-sociaux de la Ville (pour le repas des aînés par exemple).

Où sera-t-elle située ?

L'implantation de la future cuisine centrale a été choisie par les élus sur le site de Bourgchevreuil. Elle jouxte la cuisine centrale actuelle, rue de Belle Épine et sa proximité des autres groupes scolaires est un atout.

Ce site a aussi été choisi pour être proche des futures salles de restauration qui seront créées dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école Bourgchevreuil.

Les repas sont acheminés en liaisons chaudes vers les écoles et les autres établissements municipaux, et en liaison froide pour l'établissement sports études.

Un bâtiment de 650 m²

La cuisine centrale sera construite sur deux niveaux : le stationnement, les zones de livraison et les salles de préparation des repas en rez-de-chaussée, et les salles de restauration à l'étage.

La construction débutera en 2023 pour une livraison prévue fin 2024.



Les travaux du bâtiment périscolaire Bourgchevreuil, fin juillet 2021.



Des visites se sont déroulées en juin dans les écoles pour établir un diagnostic sécurité.



Béatrice Legault,
adjointe chargée de l'enfance
et de la famille

Un rapport sur la sécurité dans les écoles

Après deux intrusions à l'école Bourgchevreuil au printemps 2021, un audit de sécurité a été réalisé dans les deux groupes scolaires de la Ville en juin.

« Face aux cambriolages et cas de vandalismes dont ont fait l'objet les établissements, il était urgent d'agir » souligne Christophe Moores, adjoint chargé de la sécurité. Les référents sûreté de la Direction départementale de la sécurité publique sont venus apporter leur expertise.

Trois axes ont été retenus pour assurer la sécurité : dissuader, ralentir et alerter.

Pour cela, le personnel des écoles a été sensibilisé à la prévention anti-cambriolage, et des travaux seront

réalisés à court et moyen terme pour installer des dispositifs de sécurité renforcés, en accord avec la réglementation en vigueur. La municipalité qui souhaite étendre la vidéo-protection en ville, intégrera également les deux écoles au périmètre de déploiement de nouvelles caméras.

« Nous devons adopter une approche mutualisée et complémentaire dans les différentes actions de sécurité que nous mettons en œuvre, explique Christophe Moores. C'est le meilleur moyen pour construire une politique de sécurité intelligente à l'échelle de la Ville, et avec le meilleur rapport coût/efficacité. »

La Ville s'associe à Colosse aux pieds d'argile pour lutter contre les violences sexuelles et le harcèlement des jeunes enfants

La mairie a signé un partenariat avec Colosse aux pieds d'argile, une association qui propose des actions de prévention et de sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de harcèlement et de bizutage sur les jeunes enfants, ainsi que le suivi et le soutien aux victimes.

Des interventions et formations auront lieu au cours de l'année 2022, dans les trois écoles de la Ville, ainsi que dans les associations sportives et culturelles.

Portail familles

Pour toutes vos inscriptions et réservations des activités scolaires et périscolaires, rendez-vous sur le portail familles, accessible sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr
Contact : Espace Citoyen au 02 99 83 52 00

Aide aux familles

Des difficultés pour faire face aux frais de la rentrée scolaire ? Contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Contact : CCAS au 02 99 83 52 00 (demander "social")

Qu'est-ce qui a été fait concernant la sécurité ?

Notre priorité dans un premier temps a été de sécuriser les enfants face aux risques d'intrusion.

Nous avons pour cela rehaussé les clôtures des deux groupes scolaires Beausoleil et Bourgchevreuil portant celles-ci à deux mètres.

Nous avons aussi équipé les enseignants de balise d'alerte, qui permettent d'avertir simultanément les enseignants, la mairie et les forces de l'ordre en cas d'intrusion dans un bâtiment scolaire. Les différents exercices de sécurité réalisés montrent que ce dispositif est efficace et très utile aux enseignants. En parallèle, un centre d'appel agréé par l'État est appelé automatiquement pour effectuer une écoute discrète. Si le danger est avéré, le centre opérationnel de sécurité le plus proche est contacté et décide de la marche à suivre.

Ces balises sont mutualisées avec les professionnels du périscolaire durant les vacances.

Quid du portail familles ?

Outre ses services pratiques (inscriptions et réservations des activités scolaires et périscolaires), le Portail familles est aussi un bon vecteur d'informations et de messages actualisés. Il est important de s'y connecter régulièrement.



Christophe Decourcelle,
conseiller délégué
aux affaires scolaires

Un conseil consultatif des jeunes lancé pour la première fois à Cesson-Sévigné

Quels sont les objectifs ?

Améliorer la qualité de vie des jeunes. Une à deux réunions par mois seront proposées, encadrées par le service jeunesse et moi-même, en tant qu'élu. Des groupes de travail seront constitués, selon les sujets qui intéressent les jeunes.

Quels rôles pour les jeunes concrètement ?

Les jeunes pourront proposer des idées aux élus. Ils seront également consultés sur des projets qui les concernent, par exemple sur la construction d'un équipement. Et enfin ils pourront relayer certains besoins ou suggestions des jeunes auprès de la Ville.

À qui s'adresse le conseil consultatif des jeunes ?

Il s'adresse aux collégiens et lycéens, de la 4^e à la terminale, Cessonnois ou scolarisés à Cesson-Sévigné.

Comment s'inscrire ?

Sur la base du volontariat, les jeunes peuvent s'inscrire auprès du service jeunesse. Le conseil sera installé en novembre 2021.

Contact : service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr ; 02 99 83 82 75 ou christophe.decourcelle@ville-cesson-sevigne.fr

Jeunes : retrouvez le service jeunesse à l'Escale

Le service jeunesse est basé à la maison des jeunes Escale, allée de Champagné, situé entre le dojo et le lycée Sévigné. Les actions proposées se destinent aux jeunes de 11 ans (entrée en 6^e) à 23 ans. Les animations sont programmées toute l'année, même en période de vacances.

Un service à multifacettes

► L'accueil libre

Tout au long de l'année, l'équipe crée du lien avec les jeunes en les accueillant au sein de l'Escale et en les écoutant. Jeux, discussions, rencontres... L'accès est libre.

► La coordination de projets et d'ateliers

Des projets et ateliers de toutes sortes sont proposés : des reportages audio-vidéo (Les Transmusicales, événements sportifs), l'organisation de concert, la participation à un événement (Japan expo, Rock'n Solex), l'élaboration et la construction de structure (borne d'arcade, imprimante 3D)... Tout est possible !

► Les activités et les sorties découvertes

Un programme complet d'activités est publié régulièrement pour découvrir de nouvelles pratiques, partager des moments entre amis, acquérir de nouvelles compétences et connaissances.

► Une présence "hors les murs" et un espace numérique

Les animateurs sont présents sur l'ensemble du territoire cessonnois. Ils déambulent pour aller à la rencontre des jeunes et proposer des animations et événements ouverts à tous : soirées concerts, activités sportives... Plutôt branché nouvelles technologies ? L'espace numérique et digital est fait pour vous ! Vous



pourrez y retrouver des jeux en ligne, discuter et échanger sur Discord Escale... Bon à savoir : les animateurs de l'Escale participent au dispositif "Promeneurs du net", un réseau de prévention et d'accompagnement des jeunes pour les sensibiliser aux risques et mauvaises rencontres en ligne.

► CV, aides financières... une aide pratique pour le quotidien

Les animateurs vous accompagnent dans vos initiatives en vous aidant à construire des dossiers de subventions, à réaliser un budget, à rédiger un CV... Ils informent et orientent les jeunes vers les bons interlocuteurs. La bourse municipale "Coup de Pouce" propose aux jeunes une aide financière dans la réalisation de leurs projets.

► La prévention

L'équipe agit également sur le terrain de la prévention des conduites à risque à la fois via les activités programmées, lors d'événements de prévention et tout simplement au quotidien durant les échanges avec les jeunes. Échanges, mise à disposition d'information et si nécessaire, orientation vers des partenaires.

► Le studio de répétition

L'Escale est équipée d'un studio de répétition équipé et sonorisé. Les groupes peuvent venir y répéter tout au long de l'année.

Des premières scènes sont proposées aux groupes lors des soirées concerts Escal'en Scène et lors de la fête de l'été.



Visite des locaux de l'Escale des élèves de CM2 de l'école Beausoleil.

► Témoignages de futurs usagers

Le vendredi 25 juin, des élèves de CM2 de l'école Beausoleil ont visité l'Escale, la maison des jeunes. « *Je trouve que tout est super, surtout le baby-foot !* » s'enthousiasme Cassie, à l'issue de la visite. Celle-ci a été l'occasion de rencontrer les animateurs, de découvrir le lieu et les activités. « *J'ai déjà envie de venir jouer et je suis prêt à participer aux activités* » ajoute Olivier.

► Les rendez-vous de septembre

Présence de l'équipe du service jeunesse au forum des associations samedi 4 septembre ; soirée repas/enquête grandeur nature samedi 25 septembre. Durant le mois de septembre : passages des animateurs au sein du collège et des lycées

► Pratique

Période scolaire : accueil libre et animations les mercredis et samedis de 14h à 18h ; les vendredis de 16h à 18h30 ;

Période de vacances : accueil et/ou animations du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, selon la programmation.

Deux séances "d'essai" sont possibles. Ensuite, si le jeune souhaite continuer, il suffira de régler la cotisation annuelle d'un montant de 10 €. Départ et arrivée selon l'envie et les besoins des jeunes.

Contact : tél. 02 99 83 82 75
service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr
www.ville-cesson-sevigne.fr rubrique *vie pratique/service jeunesse*.



© Jean Wagner

Alexandra Alcedo Castro, conseillère déléguée au conseil municipal des jeunes, affaires scolaires, enfance et parentalité

Le point sur le conseil municipal des jeunes (CMJ)

Le CMJ a été installé fin mai 2021. Quelles sont les premières impressions des jeunes élus ?

Ils sont très enthousiastes et ils ont beaucoup d'idées ! Ils se sont retrouvés dès le mois de juin pour travailler. La première action a été de constituer une capsule temporelle dans le cadre du centenaire de l'appellation de la Ville "Cesson-Sévigné". Elle sera enterrée lors du salon Délices de plantes samedi 18 septembre, avec divers objets choisis par les enfants.

Quels sont les projets retenus ?

Le jeudi 1^{er} juillet, les jeunes élus ont voté les actions et les projets de leur mandature 2021-2023.

Ont été retenus : la participation à l'arbre des naissances le 18 septembre, la mise en place de l'événement "Cesson a du talent", la création d'un CIM junior, l'organisation d'une action solidaire, la création d'Olympiades avec des jeux réservés aux enfants.

Prochain rendez-vous de la rentrée : ils rencontreront mardi 7 septembre le service culturel de la Ville, qui leur présentera les spectacles de la saison culturelle.



Jeanne, 24 ans.
A fréquenté l'Escale de ses 14 ans à ses 18 ans.

« *Je suis venue à l'Escale grâce à une amie qui*

m'avait parlé d'un projet Cosplay organisé par le service jeunesse. J'y ai découvert un lieu agréable, idéal pour se retrouver avec ses amis. »

Grâce aux projets de l'Escale, Jeanne a découvert le monde des festivals. Cela lui a permis par la suite de choisir des études dans le domaine de la communication et de l'événementiel.

L'Escale en 3 mots ? « *Le vivre-ensemble, la découverte et les rencontres* ».



Léo, 17 ans.
Fréquenté l'Escale depuis ses 11 ans

Après avoir fréquenté le centre de loisirs de la Ville,

venir à l'Escale était une suite logique pour ce jeune Cessonais. Parmi ses projets les plus marquants : la construction d'une borne d'arcades et un séjour à la montagne. « *L'Escale représente un lieu important pour moi, il me permet d'oublier les petits tracas de la vie* ». Et de trouver une formation bien utile : Léo ayant toujours souhaité passer son BAFA, il a pu réaliser ce projet en juillet, après avoir été aidé dans sa démarche par les animateurs. Pour lui l'Escale se résume en 2 mots : « *joie et évasion* ».

NISSAN
by Espace 3

VENTE VEHICULES NEUFS

- Particuliers & Entreprises
- Achat & Location
- Offres de financement & Reprises personnalisées

SERVICE APRES-VENTE TOUTES MARQUES

- Mécanique
- Pare-brise
- Pneumatiques
- Carrosserie
- Accessoires (partage, porte-vélo...)
- Prêt d'un véhicule de courtoisie

NISSAN by Espace 3
10 Avenue des Peupliers
35510 CESSON-SEVIGNE
02 99 83 51 00
www.espace-nissan.fr

V I S U A L
OPTICIEN DEPUIS 1959

Ferrari

Ray-Ban

OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET
8, PLACE DE L'ÉGLISE CESSON-SÉVIGNÉ
02 99 83 94 96

MENUISERIE
Bruno Delahaye

NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
www.brunodelahaye.fr - menuiserie@brunodelahaye.fr

© Freepik.com



L'annuaire **des entreprises cessonaises**

>> cliquez ici

Cesson-Sévigné

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 30 juin. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Vœu pour le maintien des activités sur le site Interdigital (ex Technicolor/Thomson) de Cesson-Sévigné

- ▶ Considérant le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) en cours de négociation prévoyant la suppression de 60 postes, soit plus de 40 % des effectifs de la recherche sur le site cessonais ;
 - ▶ considérant les 12 millions d'euros de crédits impôts recherche perçus par l'entreprise en 2020 ;
 - ▶ considérant la progression conséquente des résultats financiers de l'entreprise durant la période Covid ;
 - ▶ considérant l'excellente santé financière de la maison mère qui a racheté pour 380 millions de dollars de ses actions sur les cinq dernières années, dans le seul but d'en faire monter le cours ;
 - ▶ considérant les impacts sociaux de ces licenciements pour les 60 salariés et leurs familles dans un contexte difficile pour le retour à l'emploi ;
 - ▶ considérant que les emplois supprimés, notamment dans le secteur de la recherche et du développement entraînent une perte de savoirs et de compétences ;
 - ▶ considérant la très forte sollicitation du système de protection sociale français durant cette période Covid ;
- Les élus ont adopté à l'unanimité le vœu demandant à la direction de l'entreprise InerDigital de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour reclasser les salariés en interne, de mettre en œuvre tous les moyens possibles de formation pour permettre de conserver les postes, de procéder uniquement à un plan de départ volontaire en y mettant les moyens adéquats. Les élus demandent à la direction InterDigital de ne pas s'adosser au système social français pour financer son PSE en mettant en place, entre autre, un congé de reclassement plutôt qu'un contrat de sécurisation professionnelle s'il doit y avoir un départ.

Les élus assurent leur soutien plein et entier dans cette période difficile.

Recours de la Ville de Cesson-Sévigné au service civique

Les élus ont décidé à l'unanimité d'avoir recours au service civique. (cf p. 22)

Taxe foncière sur les propriétés bâties

Il est rappelé qu'en date du 14 septembre 2004, le conseil municipal a voté la suppression de l'exonération de deux ans de la taxe sur le foncier bâti pour tous les locaux d'habitation.

La réécriture de l'article 1383 du code général des impôts

impose une exonération minimale sur les deux premières années de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Les élus ont décidé à l'unanimité de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstruction, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40 % de la base imposable.

Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) 2022

La TLPE a été instaurée sur le territoire communal le 1^{er} janvier 2012. Il a été décidé, pour la mandature 2020-2026, de tout mettre en œuvre pour ne pas augmenter les impôts. Cela signifie que les tarifs de la TLPE ne seront pas majorés hormis la revalorisation réglementaire obligatoire calculée sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac relevé deux ans avant l'année de taxation.

Selon l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), l'indice d'actualisation pour 2022 est de 0 %.

Retransmission sur grand écran de l'opéra "La Chauve-souris"

Une subvention de 2 937 € a été votée à l'unanimité pour organiser le 9 juin 2021 la retransmission sur grand écran de l'opéra "La chauve-souris" de Johann Strauss, dans le parc de Champagné. Alliant haute technologie et dimension festive de l'éducation culturelle, la Ville s'est associée à Rennes Métropole et à la Ville de Rennes pour l'opération culturelle d'envergure.



La séance du prochain conseil municipal aura lieu **mercredi 6 octobre**, à 19h, à l'Espace Citoyen.

➤ EXPRESSION DU GROUPE DES ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES ET SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN : MÉTHODE À REVOIR !



Participation citoyenne Démocratie locale



Ces dernières semaines, vous avez été nombreux à nous interpellier sur 2 projets importants au sein de notre commune : l'implantation d'un parc de panneaux photovoltaïques et le projet de zone d'activités de Petite Touche Aury.

Un parc de panneaux photovoltaïques pour 2026.

C'est le titre de l'article de Ouest France du 23 juin, dans lequel nous avons découvert ce projet correspondant à un investissement de 8 millions d'euros. Aucune commission municipale ne s'est tenue sur le sujet. Seuls certains riverains ont été informés au préalable au cours d'une réunion le 7 juin.

Si nous ne remettons pas en cause le choix du photovoltaïque sur le moyen terme, nous critiquons la méthode ayant conduit au choix du terrain proche du bois de la Justice.

Ce terrain n'est pas "une terre de remblai où rien ne pousse", la prairie est belle, bien entretenue, très appréciée des promeneurs et sportifs. Le lieu est aménagé avec de beaux chemins, des parcours sportifs et une piste de course à pied de 400 mètres. Le site fait par ailleurs partie du circuit de randonnée pédestre « parc et jardins ».

Il est précisé dans l'article que la mairie recherche d'autres lieux dans la commune afin d'arriver à l'objectif métropolitain de 32 % d'énergie verte d'ici 2030.

► **Pourquoi alors ne pas avoir lancé une concertation à l'échelle de l'ensemble de la commune afin de définir au mieux les différentes implantations de ces panneaux ?**

Projet de Zone d'Activités Économiques (ZAE) de Petite Touche Aury.

Ce projet concerne 36 ha de terres agricoles sur Cesson-Sévigné et Chantepie. Il vise à implanter une zone à caractère industriel, entrepôts et plate-forme logistique, avec pour conséquences **la destruction de terres agricoles, et l'augmentation du trafic routier dans une zone déjà très dense, proche de la ZI Sud-Est** déjà en cours d'extension avec le hameau du Chêne Morand (voir notre expression politique du CIM de juin).

Ce projet est prévu de longue date. Toutefois **le contexte et les priorités environnementales ont évolué**, et une fois encore, **la voix des habitants n'est pas ou peu prise en compte**. Ces derniers sont d'ailleurs à l'origine d'une pétition visant à requalifier cette zone en zone Naturelle et Agricole. Cette pétition, à l'heure où nous écrivons ces lignes (le 4 août) a déjà recueilli plus de 600 signatures.

► **Proposition : Instaurer un droit d'interpellation permettant à un groupe de citoyens d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil Municipal un sujet qui concerne la commune et dont la pétition associée a reçu un nombre prédéfini de signatures.**



BONNE RENTRÉE

Nous souhaitons à l'ensemble des élèves et étudiants cessonçais, ainsi qu'à leurs enseignants et à l'ensemble des personnels des établissements scolaires cessonçais une bonne rentrée 2021 dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Nos permanences du samedi 11h, salle du Pressoir : 4 septembre / 11 septembre

✉ elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr
f @cessonecologiqueetsolidaire t @CessonSolidaire

⊕ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ SÉCURITÉ : LA MUNICIPALITÉ SE MOBILISE, LES PROJETS SE CONCRÉTISENT

L'un des engagements du mandat est d'informer les citoyens sur les actions de sécurité et de prévention de la délinquance menées par la Ville. Un peu plus d'une année après notre installation, nous vous adressons un premier bilan.

L'objectif de notre municipalité est de prévenir les situations à risque et apaiser les relations entre les citoyens et avec les forces de l'ordre. Nombre de situations conflictuelles peuvent être réglées par la médiation et le dialogue, sans pour autant de compromis sur la fermeté.

Nous avons à cœur d'appliquer une politique juste et sans complaisance, en s'appuyant sur une présence accrue de la police municipale sur le terrain, au plus près des habitants de Cesson-Sévigné.

Nos premières mesures portent cette vision. Sur 9 engagements concernant la sécurité du quotidien, 7 sont réalisés ou en cours : une consultation des habitants sur les missions prioritaires de la Police municipale a été lancée en septembre 2020 et un bilan vous en a été donné dans le CIM de janvier 2021 ; les agents de la Police municipale sont désormais équipés de caméras-piétons (voir page 8) ; le dispositif Voisins citoyens a été lancé et compte déjà 26 volontaires ; la pratique du rappel à l'ordre a été mise en œuvre par le Maire Jean-Pierre Savignac pour enrayer la petite délinquance ; le réseau de caméras sera renforcé à moyen terme ; et nous accueillerons en septembre, une personne condamnée à des travaux d'intérêt général pour une mission de 70 heures.

Le projet de vidéo-protection a débuté en juin par une réflexion sur les différents besoins exprimés par les services de la commune d'une part et par les Cessonnais et les commerçants d'autres part. L'objectif est de compléter le dispositif actuel pour lui donner davantage de cohérence par un meilleur contrôle des flux et une contribution accrue aux enquêtes judiciaires, et ce dans le plus grand respect de la réglementation.

Après les intrusions dans l'école maternelle Bourgchevreuil en juin, un diagnostic sécurité des deux groupes scolaires de la commune a été conduit, en partenariat avec la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Des travaux seront

engagés pour prévenir toute intrusion, ralentir la progression des malfrats et diffuser l'alerte.

Enfin, le dernier Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) n'ayant pu se tenir du fait de la covid-19, est reporté en janvier 2022. Cette période est mise à profit pour conduire des groupes de travail avec les acteurs du territoire (Département, services sociaux, commerçants, écoles...), et élaborer notre stratégie municipale en matière de prévention et de sécurité.

Ces actions concrètes visent à renforcer la confiance entre les Cessonnais et leur Police municipale et à conserver la qualité de vie de notre commune. Elles correspondent à notre idée de la sécurité, qui implique une politique d'écoute et de responsabilisation. Devant le développement des incivilités, le triptyque Pédagogie-Progressivité-Fermeté trouve toute sa pertinence. Nous considérons les sanctions utiles lorsqu'elles sont progressives et pédagogiques, pour éviter la récidive.

Conclusion : la sécurité est l'affaire de tous. Elle est une responsabilité individuelle et collective. Les citoyens sont en effet les mieux à même de rendre compte des situations d'insécurité qu'ils vivent au quotidien et souvent d'y apporter une partie de la solution. Ils ont aussi le droit d'être informés sur ce qui se passe et ce qui se fait.



Christophe Moores,
adjoint chargé de la sécurité,
du personnel communal et des marchés de plein air

Toutes vos questions trouvent des réponses

Adressez vos questions au Maire



par courrier : Hôtel de Ville 1, esplanade de l'Hôtel de Ville 35510 Cesson-Sévigné

@ ou par mail : cabinetdumaire@ville-cesson-sevigne.fr

Expéditeur

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Monsieur le Maire,

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

➔ RECOURS DE LA VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ AU SERVICE CIVIQUE

Lors du conseil municipal du mois de juin, les élus ont décidé de mettre en place le dispositif du service civique à partir du 1^{er} septembre 2021.

Le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (élargi aux jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans) qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif (association) ou une personne morale de droit public (collectivités locales, établissement public ou services de l'État) sans condition de diplôme. Ils accomplissent une mission d'intérêt général d'au moins 24 heures hebdomadaires dans un des 9 domaines d'intervention reconnus

prioritaires pour la nation et ciblés par le dispositif. Les missions sont orientées auprès du public, principalement sur le terrain et doivent favoriser la cohésion nationale et la mixité sociale.

L'objectif de l'engagement de service civique est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux et de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel. Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles,

le service civique est avant tout une étape de vie, d'éducation citoyenne par action et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'étaient leurs formations ou difficultés antérieures.

Le service civique donnera lieu à une indemnité versée directement par l'État au volontaire (éventuellement majorée sur critères sociaux) ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier.

Plus d'informations :

Contact : ressources-humaines@ville-cesson-sevigne.fr ; 02 99 83 52 00 (ressources humaines)



Le gravage de vélo : une solution pour lutter contre le vol.

FORUM DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Plusieurs animations sont proposées dans le domaine des mobilités et de la gestion des déchets, de 10h à 13h.

1 stand de l'association "rayon d'action" pour le gravage de vélo.

Afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants doivent faire l'objet d'un marquage depuis le 1^{er} janvier 2021. Cette obligation a été étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels le 1^{er} juillet 2021.

1 stand Orange sur le recyclage des portables.

Rapportez vos anciens portables et découvrez comment ils sont recyclés. Savez-vous que 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs ? C'est pourquoi la mairie de Cesson Sévigné et Orange s'associent pour une opération de collecte et recyclage des mobiles. En participant à cette collecte, notre commune souhaite confirmer son engagement dans la protection de l'environnement. Les anciens mobiles peuvent



avoir une seconde vie : ils peuvent être réutilisés ou recyclés.

Si le mobile est en état de marche : les données personnelles sont effacées, il est testé puis reconditionné pour être revendu dans un pays émergent comme mobile d'occasion. Orange reverse l'intégralité des bénéfices des mobiles à Emmaüs International. Si le mobile ne fonctionne plus, il est recyclé : les matières dangereuses sont traitées et les métaux récupérés. Ainsi, l'environnement est protégé.

Des stands de Rennes Métropole

Le forum du développement durable à Cesson-Sévigné lance la tournée des médiateurs dans le cadre de l'opération "Nos déchets en 2030". Cette opération est une démarche de concertation sur les déchets récupérables, qui se déroulera ensuite jusqu'en novembre 2021 dans les communes de la Métropole.

Ce temps de présence et d'animation permettra d'informer sur la démarche engagée, et de recueillir (comme sur le site de la Fabrique Citoyenne) les pratiques et idées des usagers.

Des animations avec d'autres partenaires sont proposées :

- "Jardin au naturel, compostage, réduction des végétaux" avec l'association Vert le Jardin ;
- atelier "restes de cuisine" avec Aux Goûts du jour ;
- "Gaspillage alimentaire, apéro bio et

zéro déchet" avec Scarabée Biocoop ;

1 stand de la Star

Présentation des différents services que proposent la Star (bus, métro, vélo et covoiturage).

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

QUALITÉ DE L'AIR

Deux camions Air Breizh vont être installés rue de Rennes à Carrefour City et place de l'église pour mesurer la qualité de l'air

RETOUR DU DÉFI MOBIL'ACTEURS



Du 20 septembre au 3 octobre, Rennes Métropole organise le défi "Tous Mobil'acteurs".

Pour pimenter le défi, il est proposé aux joueurs de décrocher la lune : parcourir collectivement la distance qui sépare la Terre de la Lune, à savoir 380 000 km.

Parmi les nouveautés, un défi qui invite les enfants des écoles participantes à relever des petits défis de la vie quotidienne : aller à l'école à pied, à son activité à vélo...

Pour participer, téléchargez gratuitement l'application Mobil'acteurs.

INAUGURATION D'UN NOUVEAU SITE DE COMPOSTAGE

La Ville, en lien avec l'association Vert le Jardin, inaugure un nouveau site de compostage, **mardi 14 septembre**, à 18h, à l'emplacement entre le 22 et le 24 rue de Belle Épine.

➔ DÉPART EN RETRAITE DU COUPLE FIGUÈRES



Le lundi 5 juillet, le couple Brigitte et Vincent Figuères a célébré son départ en retraite, après 32 années à Cesson-Sévigné, en présence du Maire Jean-Pierre Savignac. Le couple a acheté la boulangerie Louis en août 1989, cours de la Vilaine. En 2004, Brigitte et Vincent Figuères ont ouvert une 2^e boulangerie à la Monniais (revendue en 2019) et une 3^e rue de Rennes. « *Nous tenons à remercier chaleureusement notre clientèle.* »

Le couple Pelhâte a repris la boulangerie pâtisserie.

➔ UNE NOUVELLE MICRO-CRÈCHE PRIVÉE À L'ÉCOPÔLE SUD EST

Le réseaux des P'tits Baladins ouvre en octobre une nouvelle structure rue de la Frébardière à l'Écopôle Sud-Est. Elle accueillera chaque jour dix enfants âgés de 10 semaines à 3 ans dans un cadre familial et sécurisant du lundi au vendredi de 7h30 à 19h pour des accueils réguliers, occasion-

nels ou d'urgence en fonction des besoins de chaque famille.

La structure propose également des contrats pour les entreprises se trouvant à proximité de celle-ci. Avec une fonction PAJE (prestation d'accueil du petit enfant), elle s'adresse à tous les habitants du secteur (Rennes, Ces-

son-Sévigné et Chantepie). La particularité de la micro-crèche ? Elle est située dans un ensemble immobilier à Rennes, 4 rue du Hoguet et Cesson-Sévigné (entrée possible par la rue de la Frébardière).

Contact : 06 24 57 12 63

www.lespetitsbaladins.com

➔ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL : UNE AIDE AUX ENTREPRISES POUR DÉVELOPPER LE RÉSEAU



Cesson Rennes Métropole Handball propose une aide spécifique aux entreprises, commerçants et professions libérales cessonnoises pour développer leur réseau.

« *Nous organisons des événements hors matchs comme par exemple, des déjeuners business. Cela permet de créer du réseau entre professionnels,* explique Tristan Vercoutère, responsable commercial du club de handball. *Pour la saison 2021-2022, nous comptons déjà 200 partenaires.* »

Des afterworks, soirées partenaires, et tournois partenaires sont également organisés.

À noter : les abonnements VIP démarrent à 750 € HT.

➔ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Tristan Vercoutère, chargé de clientèle Entreprises et Groupes
tristan.vercoutere@cesson-handball.com

ÉCONOMIE & COMMERCES MAISONS ELIAN S'INSTALLE À CESSON-SÉVIGNÉ

L'entreprise Maisons Elian, anciennement basée à Thorigné-Fouillard est désormais installée à Cesson-Sévigné, dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés de 320 m². « *Nous avons tout réaménagé et agencé. Cela montre également notre savoir-faire* » souligne Mathieu Larnicol, directeur.

Maisons Elian est spécialisé dans la construction de maison individuelle en Ille-et-Vilaine. « *Nous n'avons pas de catalogue : chaque nouveau projet est repris par les équipes du bureau d'études.* » L'activité de l'entreprise ? « *30 % de maisons régulières, 30 % de maisons hors lotissement et 30 % de maisons maîtrisées sur un terrain de ville. Le client peut venir sans terrain : nous avons une société d'aménagement pour trouver la perle rare. Ça part très vite ! C'est tellement dynamique qu'il n'y a pas de terrain pour tout le monde.* » Cesson-Sévigné est une ville urbaine et rurale. « *Nous avons la force de nous adapter. Nous optimisons la mitoyenneté.* »

Maisons Elian est ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 18h et le vendredi, de 8h30 à 17h.



Mathieu Larnicol, directeur des Maisons Elian

➔ MAISONS ELIAN

40 rue de Bray
02 99 62 00 20
www.maisons-elian.com

ÉCONOMIE & COMMERCES KARINE BOULZEC, CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER INDÉPENDANTE



Karine Boulzec, conseillère en immobilier.

➔ KARINE BOULZEC, CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

06 62 32 95 54
karine.boulzec@capifrance.fr

Karine Boulzec est conseillère en immobilier indépendante. « *Cessonnaise depuis 18 ans et investie dans ma commune de cœur, j'ai toujours exercé mon métier dans un but : donner du sens à ce que je fais, souligne-t-elle. J'ai depuis longtemps un regard passionné sur le marché immobilier : l'architecture, l'histoire des lieux, la décoration, l'environnement.* »

Ses expériences professionnelles et personnelles lui ont permis d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour accompagner au mieux un projet immobilier, un projet de vie. Par le biais du réseau Capifrance, elle s'engage à apporter un suivi personnalisé pour une transaction immobilière réussie. « *Le conseiller immobilier est celui qui écoute une parenthèse de l'histoire des vendeurs et qui se met au service d'une destination des acquéreurs. Celui qui conseille, accompagne, suit, évalue tant sur les plans juridique, financier et quelques fois social et psychologique. Il doit comprendre, identifier, ressentir, arbitrer. Il doit posséder un savoir-faire et un savoir-être. Je m'amuse toujours à dire : « Votre projet, ma mission. J'ai votre confiance, à moi de l'honorer ! »*

Son secteur de travail concerne Cesson-Sévigné, Rennes et ses environs.

EX&D
ESSENTIEL &
DOMICILE

Votre confort est notre priorité



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN
DU LINGE

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,5/5



Qualité certifiée
50%
réduction d'impôt

& CHANTEPIE ☎ 02 22 91 04 10 📍 15, place de l'Église

LE VIAGER, vous y avez pensé ?

■ EXPERTISE ■ ACCOMPAGNEMENT ■ SUIVI

*Transformez votre bien immobilier
en source de revenus pérennes et sécurisés.*

Carole Anne AUDIC • EXPERTE EN VIAGER
Pour une étude personnalisée, sans engagement,
contactez-moi au **06 86 93 31 72**



62 Rue de Rennes à CESSON-SÉVIGNÉ ■ mail : carole-anne.audic@viag2e.fr

Des journées découvertes !?
du 29/09 au 02/10⁽¹⁾

Oh steuplait, on y va Mamie...?

Profitez de l'offre 1 mois de LOYER + 1 semaine de ALL INCLUSIVE⁽¹⁾
dans la résidence seniors à Cesson-Seigné



SENIORIALES
patrimoine & services

05 62 47 86 10

Résidence : 3 rue de la Chalotais



(1) Evènement sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Infos sur senioriales.com. 2) 4ème mois de loyer hors services et 1 semaine de ALL INCLUSIVE (2h de ménage, changement linge plat, petit-déjeuner, déjeuner 3 composantes et diner). Offre pour toute signature de promesse entre le 01/06/21 et le 31/12/21 avec signature du contrat avant le 31/01/22.

ÉCONOMIE & COMMERCES

TI SPORT : POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Ti Sport est un nouveau média de l'actualité sportive lancé par Timothée de Fruquier, jeune Cessonnais de 23 ans qui a réalisé des études de commerces et de journalisme.

Il est parti d'un constat : « Ancré dans la culture du territoire, le sport a une importance particulière pour l'ensemble des habitants de la région. Malgré une offre sportive conséquente et un attrait grandissant pour l'activité physique, l'offre journalistique sportive n'est pas aujourd'hui à la hauteur des attentes du public breton. »

Pourquoi Ti sport ? « C'est la maison du sport. » Il travaille avec une équipe de 8 personnes.

Les sportifs et les clubs bretons, amateurs ou professionnels, sont mis en avant par le biais d'articles, d'interviews, d'enquêtes exclusives et d'actualités en direct. Ti Sport est le média d'actualité 100 % sport, gratuit, digital et... 100 % breton ! « Camille Prigent fait partie des têtes d'affiches pour les ambassadeurs. Elle soutient le projet avec une interview une fois par mois. » précise Timothée de Fruquier. Il compte également Jean Le Cam parmi ses parrains de prestige.



Timothée de Fruquier a lancé Ti Sport.

TI SPORT

www.tisport.bzh

TI SPORT

VOTRE ACTU SPORTIVE EN BRETAGNE

ÉCONOMIE & COMMERCES

GREEN CARE, MAGASIN POUR AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE



Victor Legrand, franchisé Green Care.

GREEN CARE

47 bis rue de Rennes
02 23 05 92 91
www.greencare-cbd.fr

Créé en 2020, Green Care est un magasin qui propose des produits dédiés au bien-être. Une cinquantaine de franchises est installée en France et depuis juillet 2021, à Cesson-Sévigné, grâce à Victor Legrand, gérant. « Nous vendons des produits à base de CBD, un dérivé du cannabis aux propriétés apaisantes. Attention cependant, nous ne vendons rien d'illégal ! Souligne-t-il. Cosmétiques, thés, infusions, miel, gélules, huiles, tous nos produits sont rigoureusement contrôlés, tant au niveau légalité (le taux de THC doit être inférieur à 0,2%), qu'au niveau de la qualité ».

Le magasin est situé rue de Rennes, entre Eat salade et le Carrefour city. « J'ai reçu un bon accueil de la part des clients, qui reviennent. C'est bon signe ! ».

Il est possible de faire ses achats en ligne, sur le site de Green Care ou en boutique, ouverte du mardi au vendredi de 10h à 19h, et le samedi jusqu'à 18h.

➔ LES SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE



Thomas Dutronc.



Electro Deluxe.

Passé sanitaire obligatoire au Pont des Arts et au carré Sévigné pour les plus de 12 ans.

CONCERT
THOMAS DUTRONC

Après 4 albums et des tournées à travers le monde, le grand passionné de guitare, humble disciple de Django Reinhardt, revient avec le projet

dont il a toujours rêvé : *Frenchy*.
Judi 16 septembre à 20h, au Carré Sévigné. Tarifs : 34 €/32 €/30 €

FOUL/FUNK
ELECTRO DELUXE

Avec *Apollo*, leur dernier album, embarquement immédiat pour le nouvel univers musical d'Electro Deluxe.
Judi 23 septembre à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 29 €/ 26 €/24 €

MARIONNETTES,
THÉÂTRE D'OBJET
PREMIÈRE NEIGE

Un couple transforme sa cuisine en petit théâtre radiophonique. Ils foisonnent d'idées extravagantes pour donner vie et voix à une nouvelle pièce connue de Maupassant : Première neige. (Jeune public)
Samedi 2 octobre à 20h au Pont des Arts. Tarifs : 15 €/13 €/10 €



Première neige.

THÉÂTRE
LES CRAPAUDS FOUS

Voici une comédie d'aventure mais pas seulement : à travers ses textes et sa mise en scène, Mélody Mourey offre une pièce jubilatoire, vive et pleine d'esprit.
Vendredi 8 octobre à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 29 €/26 €/24 €

➔ **EXPOSITIONS**

État des choses provisoires

Les deux artistes Claire Lucas et Gilbert Mao travaillent ensemble depuis 1978 mais en développant chacun une recherche distincte. Leur collaboration se situe entre une assistance technique et un dialogue critique et bienveillant.
Ils n'ont fait que rarement des pré-

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; [http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr](http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr)

sentations publiques de leurs deux travaux conjointement. L'exposition leur permet d'envisager un projet qui interrogera ce qui peut être rendu visible dans leurs échanges artistiques. **Galerie Pictura jusqu'au 23 octobre.**

➤ ÉCOLE DES ARTS

La facturation s'effectue désormais mensuellement.

Il est toujours possible de s'inscrire à l'École des Arts dans différents parcours. La présentation de ces parcours, ainsi que les places disponibles, sont consultables sur le site internet de l'école des arts :

ecole-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

Pour plus d'informations sur les cours, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat au 02 99 83 52 00 (serveur vocal : prononcer école des arts)

➤ MÉDIATHÈQUE

Fermeture exceptionnelle

Dans le cadre du salon Délices de Plantes, la Médiathèque sera fermée **samedi 18 septembre** et l'accès à la boîte retours sera impossible pendant toute la durée du salon, les 18 et 19 septembre. Pour rester informé de l'actualité de la médiathèque, consultez le site internet régulièrement mis à jour www.mediathèque-cesson-sevigne.fr et abonnez-vous à la Confithèque, la newsletter de la Médiathèque.

Modalités d'inscription et de prêt

Pour vous inscrire, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).. Vous pourrez emprunter 15 documents (livres, revues, CD, textes enregistrés, partitions...) et 3 DVD. L'inscription peut être gratuite suivant certains critères (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi...). Tout au long de l'année, la Médiathèque propose des animations gratuites et pour tous les âges.

Café – graines : grainothèque

Autour d'un café, venez mettre en



sachet des graines pour la grainothèque. Un membre de l'association ACEVEH (Association Cesson Vivre En Harmonie) sera présent pour répondre à vos questions sur les graines et le jardinage. **Samedi 25 septembre** à 10h30. Tout public. Durée : 1h. Réservation conseillée à partir du 4 sept.

Les Petites Z'Oreilles : spectacle « Dans la forêt »

Balade couleur d'automne, entre paroles chantées, rimées et mille et un trésors sous les feuilles dorées... Entrez, entrez et laissez vos oreilles flâner. Par la conteuse Cathy Bonsergent. **Mercredi 29 septembre** à 10h30. Pour les 0-4 ans et leurs accompagnants. Durée 30 min. Sur réservation à partir du 8 sept.

Lâcher de livres voyageurs

La Médiathèque met à disposition des livres pour tous les âges. Choisissez-en un, lisez-le (si vous voulez !) puis partagez votre découverte en le redéposant dans un lieu public. Partenariat avec le Service d'action sociale. **Samedi 2 octobre** de 10h à 12h30, au Carré Sévigné. Tout public. Entrée libre.

Ateliers Les Petits Débrouillards : Objets Roulants Non Identifiés

Dans le cadre de la Fête de la science dont la thématique est « l'émotion

de la découverte », la Médiathèque vous propose de revisiter l'invention de la roue. Avec les Petits Débrouillards, vous allez décortiquer la notion de mouvement et construire votre propre engin roulant.

Samedi 9 octobre à 14h30. Tout public à partir de 8 ans. Durée : 2h. Sur réservation à partir du 18 sept.

➤ MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ

Exposition temporaire "Les peintres de l'armée" **jusqu'au 19 septembre.**

Musée ouvert les mardis, jeudis, samedis de 13h à 18h30 ; les mercredis, de 9h à 12h et de 13h à 18h30, les vendredis, de 13h à 17h ; les dimanches, de 13h30 à 17h30. Entrée gratuite.

02 99 84 32 87 ; www.espaceferrie.fr

➤ CONCERT COMSIC

En relation avec le centenaire de l'appellation "Cesson-Sévigné", la musique des Transmissions proposera son concert annuel de la Saint Gabriel **mardi 28 septembre**, à 20h, au Carré Sévigné, sur le thème "100 ans en musique".

L'entrée est gratuite, dans la limite des places disponibles, à retirer à la billetterie du Pont des Arts, à partir du mois de septembre.

Une quête sera organisé dont l'intégralité sera versée au profit des blessés de l'armée de terre.





Les médaillés du championnats de France.

➤ CLUB DES POISSONS VOLANTS

Entre les championnats du monde junior, les championnats de France (13 médailles obtenues par le club) et les championnats d'Europe, l'été des athlètes du club aura été bien occupé. Titouan Castryck, 17 ans, est depuis juillet champion du monde junior en kayak et le club a obtenu 13 médailles aux championnats de France slalom. Retrouvez tous les résultats sur le site internet du club.

Rentrée du club

La reprise s'annonce rythmée également, entre l'accueil des nouveaux adhérents **mercredi 8 septembre** à partir de 14h et les compétitions régionales slalom **samedi 25 et dimanche 26 septembre** organisées par le club au stade d'eaux-vives. Le club propose comme chaque année des séances de canoë-kayak et de dragon boat à partir de 8 ans, avec des séances et des stages/sorties adaptés à chacun : école de pagaie, entraînement compétitions, adultes/ados loisirs, pagaie santé, pagaie fit et handikayak. Plus d'infos sur <https://asckpv.wordpress.com/>

➤ OCC TAÏ CHI CHUAN

Les membres du club se feront un plaisir de vous envoyer la fiche par mail pour les inscriptions pour l'année 2021-2022. Ils sont à l'écoute pour toutes questions. Les cours ont lieu le lundi soir, mercredi matin, mercredi soir et jeudi midi.

Contact : philipperoyon@orange.fr



➤ LE RELAIS POUR LA VIE POUR LUTTER CONTRE LE CANCER



Le Relais pour la Vie sera accueilli durant 24h **du samedi 25 septembre** à 16h **au dimanche 26 septembre** à 16h sur l'île de Champagné et dans le parc du Pont des Arts.

Au programme, 24h de relais courses et marches.

Le Relais Pour la Vie est un événement sportif, culturel et solidaire organisé dans une vingtaine de pays à travers le monde entier en soutien aux personnes touchées par le cancer. Pendant cette mobilisation, les participants regroupés en équipe se relaient pendant 24h, de jour comme de nuit, autour d'une piste de relais. Des stands seront installés dans le parc du Pont des Arts : avec un point information, une présentation des actions pour les malades, des associations de santé, de prévention, des chercheurs...

Inscriptions : www.relaispourlavie.net ; informations au 02 99 63 67 68 ; communication35@ligue-cancer.net

➤ OCC SOPHROLOGIE

Une réunion d'information est organisée **mercredi 8 septembre** à 19h30. Début des cours mardi 14 et mercredi 15 septembre.

Contact : 06 50 80 13 76 ; sophro.occ@gmail.com
www.ville-cesson-sevigne.fr/occ-sophrologie.html

➤ ATHLÉTIC CLUB CESSONNAIS

Cette année, le club lance une nouvelle discipline : le Laser Run, qui allie la course et le tir au pistolet laser.

Portes ouvertes dédiées aux jeunes **mercredi 8 septembre** et marche nordique **vendredi 10 septembre**.

Contact : athletic.club.cesson@gmail.com ou 06 98 14 31 49

➤ LUCIE JARRIGE, CHAMPIONNE D'ESCALADE, S'ENTRAÎNE À LA HALLE DES SPORTS

Lucie Jarrige, athlète de haut niveau et triple championne du monde d'escalade a remporté la coupe du monde handisport à Innsbruck en Autriche. La sportive pratique l'escalade dite de difficulté depuis 2013. Elle travaille au CNRS à Rennes depuis fin 2020, et elle a pris contact avec tous les clubs de la région pour pouvoir s'entraîner pour les compétitions handisport.

Lucie est licenciée dans un club FFME (Fédération Française Montagne et Escalade).

« Le club OCC Escalade, affilié à la FFME, a répondu présent à son appel. Elle est devenue adhérente du club. Nous avons mis en place des créneaux spécifiques d'entraînement pendant le confinement, et pendant la période d'été, deux fois par semaine » souligne Pierre Huchet, président de l'OCC Escalade. « J'apprécie de m'entraîner dans des salles diffé-



rentes pour compléter mon entraînement » confie Lucie Jarrige. La salle ? « Elle n'est pas assez haute ! souligne la championne, avide de toujours progresser. Les voies sont variées, pour tous les niveaux. » Corentin Berthelot, vice-président du club, grimpeur émérite sélectionné de nombreuses fois aux championnats de France

d'escalade, a ouvert des voies de haut niveau sur le mur d'escalade spécifiquement pour les entraînements de Lucie.

Les adhérents du club sont sollicités pour l'assurer (au sens de l'assurage mutuel de 2 grimpeurs au moyen de la corde) pendant les séances d'entraînement.

➤ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Parmi la palette d'activités pour tous les âges que propose l'association, présente depuis 1968, cette année, un nouveau cours est créé : "Oxygène®" : il s'agit de diverses activités en extérieur en fonction de la météo (gym en milieu naturel, utilisation du mobilier urbain, marche sportive, etc).

Contact : 06 95 66 33 10 ;
www.gym-cesson35.fr

➤ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

15 rencontres de Division 1 sont programmées à la Glaz Arena pour la saison 2021-2022.

Les tarifs des abonnements : Premium (cat. 1) : plein tarif : 270 € ; tarif réduit : 210 € ; Expert (cat. 2) : 210 €/170 € ; Passion (cat. 3) : 170 €/130 € ; Fanatik'

(cat. 4) : 130 €/95 €.

Retrouvez toutes les informations sur www.cesson-handball.com

➤ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE GOLF

École de golf 6-17 ans

Une quarantaine d'heures durant l'année scolaire réparties en séances d'une heure ou de deux heures, le mercredi. Parcours, ateliers ludiques, passages des drapeaux, compétitions. Tarifs : 175 € l'année + 42 € + licence.

Inscription au golf **mercredi 1^{er} septembre** de 14h à 16h30, **vendredi 3 septembre** de 17h à 19h.

Reprise des cours mercredi 8 septembre.

Stages adultes (4 à 7 personnes)

Initiation et perfectionnement. À partir du 2 septembre et durant 10

semaines : 8 séances 1h + 2 x 2h sur le parcours. Tarifs : 145 € + 42 €. Possibilités le mardi et le jeudi (après-midi ou soirée) et le samedi matin.

Les horaires des cours

Débutants (1^{ère} année) : mardi, de 19h45 à 20h45 ; mercredi, de 18h30 à 19h30 ; initiés (2^e année) : mercredi, de 19h30 à 20h30 ; confirmés (3^e année et plus) : mardi, de 18h45 à 19h45.

Les tarifs

Adultes Cessonnois (plus de 25 ans) : 165 € ; adultes non-Cessonnois : 175 € ; jeunes (25 ans et moins) et demandeurs d'emploi : 80 € (justificatif souhaité). Chèques à l'inscription (possibilité paiement en 1,2 ou 3 fois). Les chèques vacances sont acceptés.

Inscription, renseignements et réservation : 06 21 91 53 90 ; philippeponcet@neuf.fr



➔ 100 ANS, 100 PHOTOS : EXPOSITION PROPOSÉE PAR CESSON MÉMOIRE ET PATRIMOINE

À l'occasion du centenaire de l'appellation Cesson-Sévigné, l'association Cesson Mémoire et Patrimoine proposait jusqu'au 13 août, « 100 ans, 100 photos », une exposition de cartes postales et photos d'archives qui retrace l'évolution de la Ville de 1921 à aujourd'hui. Les clichés étaient à découvrir dans 3 lieux : à la Galerie Pictura, dans le hall du Pont des Arts et à la médiathèque.

L'exposition a été inaugurée le vendredi 9 juillet par le Maire Jean-

Pierre Savignac ; Jean-Pierre Bréau, président de Cesson Mémoire et Patrimoine et Pierre Jacquemard, trésorier de l'association. En marge de cette exposition et toujours pour célébrer le centenaire de Cesson-Sévigné, le Conseil Municipal des Jeunes enterrera une capsule temporelle lors du salon Délices de Plantes, samedi 18 septembre.

Le thème de l'exposition 2022 ? Les châteaux et manoirs de la commune.

➔ PAROISSE S^{TE} CATHERINE DE SIENNE

Inscriptions à la catéchèse des enfants et à l'aumônerie des jeunes : **mercredi 8 septembre** de 13h30 à 19h à l'Espace Jean XXIII (allée du Muguet, en face du cinéma) et **samedi 11 septembre** de 9h30 à 12h au presbytère (place de l'Église). Une préinscription en ligne sur le site internet de la paroisse (<https://paroisse-cesson-thorigne.fr/> rubrique "actualités") est souhaitée. La catéchèse des enfants (baptisés ou non) s'adresse aux enfants des écoles publiques et de l'école privée.

➔ ASSOCIATION CESSON LOISIRS

Sous réserve des conditions sanitaires, les adhésions et ré-adhésions à l'Association Cesson Loisirs pour l'année 2021/2022 auront lieu **lundi 6, mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, lundi 13 et mardi 14 septembre** de 14h à 16h30 dans la salle n° 1 du centre de loisirs. Les inscriptions aux différents ateliers et activités (dans la limite des places disponibles) proposés par l'association se tiendront **vendredi 17 septembre** de 9h30 à 12h et de 14h à 16h dans les deux salles de la Touche Ablin.

Le club est toujours à la recherche d'animateurs pour nos ateliers, en particulier en ce qui concerne les langues étrangères.

Contact : cessonloisirs@gmail.com ; www.cessonloisirs35.fr

➔ LABOCESSON

Le FabLab réouvre ses activités aux groupes "Jeune" et "Adulte" **lundi 6 et mercredi 8 septembre** à partir de 18h.

Les sessions Repair Café, ouvertes à tout public pour le dépannage de vos appareils reprennent **mercredi 29 septembre** puis chaque dernier mercredi, fin de mois.

Stages, Inscriptions et infos sur www.labocesson.fr

Pour les curieux sur l'activité Permaculture, l'association sera présente au salon Délices des Plantes.

➔ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le Vestiaire Solidaire a réouvert depuis le mardi 31 août à 14h.

Les bénévoles recherchent des draps et draps-housse.

Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C boulevard de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence. Le Vestiaire Solidaire est ouvert à tous.

Contacts : Anne Pellan, 02 99 83 30 37 ou Martine le Goff au 06 06 54 49 73





🕒 COMITÉ DES FÊTES : PRÉPARATION DE LA BRADERIE

Braderie du dimanche 3 octobre : les inscriptions sont possibles sur le site internet du Comité des fêtes.

Permanences **mercredis 15 et 22 septembre**, de 14h30 à 18h ; **samedis 11, 18 et 25 septembre**, de 9h30 à 12h ; **lundis 13, 20 et 27 septembre**, de 14h30 à 18h.

À noter : la permanence prévue mer-

credi 8 septembre est annulée.

Le périmètre reste inchangé, ainsi que le tarif d'emplacement pour les particuliers : 8 € les deux mètres.

Le Comité des fêtes vous annonce également que la classe 1 aura lieu à l'automne.

Tél. : 06 43 74 80 32 ;

www.braderie-cesson-sevigne.fr

🕒 VIDÉO CLUB : DES COURTS MÉTRAGE RÉCOMPENSÉS

L'association a participé à la 73^e édition des Rencontres régionales du court métrage, organisées par l'UC-CVO à Montjean-sur-Loire (Maine-et-Loire), les 25 et 26 juin.

Parmi les 30 courts-métrages en compétition, le Vidéo Club a obtenu quatre récompenses.

Yves Esnaut a reçu le grand prix des rencontres régionales et le prix du public pour son film *Symphonie en fa-daises majeures*, un documentaire célébrant les 250 ans de la naissance de Beethoven. Joël Guillaume a reçu le prix de la fiction avec *Un aller simple*.

Le prix spécial du jury a été attribué à Logan Descamps pour *Talamh back to the woods*. Jean-Claude Simonney et Emmanuel Heredia se sont distingués pour le prix Ouestern pour *Photographe des années 60*.

Les quatre films ont été sélectionnés pour participer à la Rencontre nationale qui regroupera les lauréats des huit régions, du 24 au 26 septembre 2021 à Soulac-sur-Mer en Gironde.

Les vidéos sont disponibles sur le site internet de l'association :

www.videoclubcessonnais.fr

🕒 AMICALE DE DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Lors de la collecte de juin dernier, 218 donateurs ont été accueillis, dont 11 nouveaux.

La prochaine collecte aura lieu **mardi 31 août et mercredi 1^{er} septembre**, de 12h à 15h et de 16h à 19h, à l'Es-

pace Grippé.

Afin d'éviter toute attente, il est recommandé de s'inscrire sur le site internet www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr et de se munir impérativement d'une pièce d'identité.

🕒 ÉCRIVAIN PUBLIC NUMÉRIQUE

Vous avez des difficultés avec les démarches, les actions numériques, informatiques du quotidien, vous souhaitez progresser ? Entr'Aide Numérique peut vous aider (dans le respect des mesures sanitaires). Venez rencontrer les bénévoles **jeudis 30 septembre, 7 et 21 octobre**, entre 9h30 et 11h30, salle Informatique de la Médiathèque. Si vous le souhaitez, posez votre question à l'avance (mail-texto) ou remplissez une fiche à la Médiathèque lors de votre prochaine visite.

Contact : epn35510@gmail.com ;

07 83 38 02 65 ou en visio-conférence si vous préférez (sur rendez-vous).

🕒 L'ATELIER DES PETITES MAINS

L'association propose deux ateliers sur le thème de la rentrée, pour les plus de 8 ans, **samedi 11 septembre** : réalisation d'une trousse et/ou pochette personnalisées. 25 € par atelier fournitures comprises.

Reprise des cours de couture et de modélisme samedi 18 septembre.

Contact : *Bénédicte Ozolins au* 06 87 40 37 61

🕒 CESSON RETRAITE ACTIVE

Les inscriptions auront lieu **jeudi 9 septembre**, de 14h15 à 17h15 ; **mardis 14 et 21 septembre**, de 14h30 à 16h45 ; **jeudi 16 septembre**, de 14h à 17h15, à la Touche Ablin. Le dossier doit être complet pour pouvoir s'inscrire.

Contact : www.retraite-active35.fr

🕒 CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Tarifs : plein tarif : 7 € ; réduit : 5 €. Carte fidélité : 47 € (2 € + 10 places à 4,50 €) ; jeune (moins de 19 ans) : 4 € ; films arts et essai, samedi 15h et 22h30 : 4 €.

Contact : 02 23 45 10 86 ; www.cinesevigne.fr

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 02 99 25 50 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
(du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h) police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7 3919 ; ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h ,
Signalement en ligne : www.arretonslesviolences.gouv.fr
- ▶ **VIOLENCES SUR LES ENFANTS** : 119
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- ▶ **Couples et familles (conseil conjugal et familial)** : 06 02 50 69 39 ; couplesetfamilles35@gmail.com
- ▶ **SOS parentalité** : 09 74 76 39 63
- ▶ **Clic'alli'âges** : 02 99 77 35 13
- ▶ **CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)** : 02 99 02 20 20
- ▶ **MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)** : 0 800 35 35 05
- ▶ **La Croix Rouge** : 09 70 28 30 00 (numéro gratuit, 7j/7; de 8h à 20h)
- ▶ **Solitud'écoute** : 0 800 47 47 88 (association les Petits Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers : 02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ; renseignements, tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **VOIRIE RENNES MÉTROPOLÉ**, tél. : 02 23 62 29 82 www.metropole.rennes.fr
- ▶ **VACCINATION COVID 19** : numéro de téléphone unique en Ille-et-Vilaine : 08 05 69 08 21 www.doctolib.fr

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; (fermé le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi), le samedi, de 9h à 12h.

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi). www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

▶ **Le Maire Jean-Pierre Savignac reçoit sur rendez-vous, chaque mercredi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

▶ Permanences des adjoints le samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 3 septembre : François-Éric GODEFROY (francois-eric.godefroy@ville-cesson-sevigne.fr)

Du 4 au 10 septembre : Gwenaëlle DELPAL (gwenaelle.delpal@ville-cesson-sevigne.fr)

Du 11 au 17 septembre : Christophe MOORES (christophe.moores@ville-cesson-sevigne.fr)

Du 18 au 24 septembre : Jeanne FÉRET (jeanne.feret@ville-cesson-sevigne.fr)

Jusqu'au 1^{er} octobre : Isabelle WYART (isabelle.wyart@ville-cesson-sevigne.fr)

➔ ÉTAT CIVIL du 1^{er}/06/2021 au 2/08/2021

Naissances

- Marin TETREL
- Helena SAETEROS CEDENO PLANTE
- Gabriel FARGEOT
- Sacha BUFFETAUT
- Joanna VANELSLANDE
- Riyad CHUPEAU
- Côme BLOUTIN
- Elyachim MOREAU
- Inès SOULARD
- Victor DUVAL
- Simao DINIS
- Léonie DEBAR

Mariages

- Paul AUBEL et Marine PIGUEL
- Alexis FAUCHON et Charlotte MARCHAND
- Benoit SAVARY et Marie DESBOS
- Brigitte LE BELL et Yves L'AZOU
- Louis COGAN et Inès BESSON

Décès

- Lucienne BARON, veuve CORFMAT 97 ans
- Anna GRANGER, épouse DUGUÉ 81 ans
- Danielle MAISONNEUVE, épouse POISSON, 78 ans
- Alfred BEAUDOIN, 83 ans

- Monique LEGUAY, 87 ans
- Raymond GIOVANNINI, 86 ans
- Marie HAUDEBERT, épouse MARTINAIS, 81 ans
- Loïc CONAN, 72 ans
- Denise DANIAUX, épouse HÉLIAS 93 ans
- Joseph SURBILLET, 86 ans
- Marie-France FERRON, veuve PÉCOUL, 81 ans
- Eliane ROBIN, veuve GAREL, 84 ans
- Louis GARNIER, 95 ans
- Gérard COURNÉ, 80 ans
- Jean-Jacques POSTEC, 77 ans
- Jeanine PIROT, veuve JEULAND, 88 ans
- Yves BOHUON, 87 ans
- Gerda GEHLHAAR, épouse DELANOË, 90 ans
- Robert LAMBARD, 88 ans
- Ginette CAIJO, veuve MEHEUT, 74 ans
- Guy NOBLET, 81 ans
- Claude LE MAÎTRE, veuve ROUMIEUX, 87 ans
- Jean-Luc BRAIBANT, 73 ans
- Gilles MAFFEÏS, 66 ans
- Alain JÉGOUSSE, 82 ans
- Marguerite BIENASSIS, veuve CHAMPALAUNE, 87 ans
- Franck MAZURE, 30 ans
- Annie BALTAZARD, épouse HERVÉ, 65 ans

URBANISME

Permis de construire accordés du 01/06/2021 au 01/08/2021

- ▶ 30, rue du Patis Tatelin : division en vue de construire ;
- ▶ 14 rue des Cours de Coësmes : division en vue de construire ;
- ▶ 7B, rue de la Ménouriais : création d'un espace indépendant à l'étage ;
- ▶ 10, route de la Valette : construction d'une maison individuelle et d'un garage ;
- ▶ 3A rue de la Petite Monniais, lot 1 : construction d'une maison indivi-

duelle avec garage et clôtures ;

- ▶ 4, venelle des Laurins, ZAC Les Pierrens, îlot D1, lot 26 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 1B, rue de la Mérouriais : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 1C, rue de la Mérouriais : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 21, rue du Champ Paris : construction d'une véranda ;
- ▶ 8, rue du Douet : extension d'une maison d'habitation ;
- ▶ 4, venelle des Blacas, ZAC Les Pierrens, îlot D1, lot 37 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ rue des écuries antiques, ZAC Les Pierrins, lot 5 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 121, bd de Dézerseul : extension d'une maison individuelle ;
- ▶ 1, rue du Champaubert : création d'une extension ;
- ▶ venelle des Blacas, îlot D1, lot 38 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 30, rue de la Ménouriais : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 1, rue de la Planchette : construction d'une maison individuelle avec piscine ;
- ▶ 107, rue de Clairville : extension d'une maison individuelle ;
- ▶ 1, rue de la Villa Romaine, Zac Atalante ViaSilva, lot E10 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 10, venelle des Laurins, îlot D1 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ rue des écuries antiques, lot 3 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 4, route des Parcs Quercie, Zac Atalante ViaSilva, îlot B5, lot E8 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 2, rue de la Villa Romaine, secteur B5, lot 14 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 7, Les Martinets : extension d'une maison individuelle ;
- ▶ route des Parcs Quercie : construction de la Maison des Proximités ;
- ▶ 1, route de la Planchette : construction d'une maison individuelle avec garage accolé et d'une piscine ;
- ▶ 7 rue de la Vigne : extension d'une maison ;

- ▶ 1, rue de la Ménouriais : construction de deux maisons individuelles, dans le cadre d'un permis de construire valant division ;
- ▶ rue de la Petite Monniais : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ venelle des Thermes, lot 12 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ rue du Clos Courtel, îlot C2B, lot G : construction d'un ensemble de deux bâtiments collectifs de 35 et 22 logements. Création d'un local d'activités ;
- ▶ avenue des Champs Blancs, îlot D1, lot E et F : construction de 109 logements collectifs répartis en quatre bâtiments ;
- ▶ 6B, rue du Hellier : construction d'une piscine ;
- ▶ 2, rue des Buttes : changement de destination en salle de sport ;
- ▶ 3, rue du Chêne Germain (polyclinique) : modification du carport pour l'accès au urgences et du local technique des blocs.
- ▶ 4 rue du Hoguet : village d'activités : changement de destination des cellules ;
- ▶ rue de la Chalotais : mise à jour des aménagements intérieurs et de la numérotation des parcelles.

Rejet tacite

- ▶ 11, rue de la Ménouriais : construction d'une maison individuelle.

Retrait

- ▶ La lande de Tizé : extension d'une maison existante.

Refus

- ▶ rue du Rocher : extension de l'auvent du drive pour la création de 3 places.

Lotissements

- ▶ 38, rue du Patis Tatelin : création d'un lotissement de 6 lots ;
- ▶ lotissement La Petite Monniais, lot n°3 : construction d'une maison individuelle.

LES ATELIERS DE LA BIO

Rencontres avec nos productrices
et producteurs locaux, visites de
fermes.

Cours pour découvrir la cuisine
bio-végétarienne de saison
et la cuisine diététique,
à destination des adultes
et/ou enfants.

Ateliers pour apprendre à faire
soi-même ses conserves
lacto-fermentées, ses savons,
ses produits de beauté,
de soin de la famille, notamment
de bébé, d'entretien de la maison
ou pour s'initier à l'aromathérapie,
la naturopathie, la cosmétique bio
ou le jardinage.

CESSON-SÉVIGNÉ

8 avenue des Peupliers
35110 Cesson-Sévigné

Informations et réservations :
www.scarabee-biocoop.fr



biocoop

| Scarabée